PREFECTURE
DE PARIS

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2025-444

PUBLIÉ LE 25 JUILLET 2025

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / AP-HP Sorbonne Université

75-2025-07-25-00003 - Arrêté de délégation de signature en matière de marchés (2 pages) Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-07-25-00003

Arrêté de délégation de signature en matière de marchés

Arrêté de délégation de signature en matière de marchés

La Directrice du Groupe hospitalo-universitaires AP-HP.Sorbonne Université
Regroupant les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Charles Foix, Saint-Antoine, Tenon,
Armand-Trousseau, Rothschild et La Roche-Guyon

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu le code de la commande publique en vigueur depuis le 1er avril 2019,

Vu le décret du 4 juillet 2022 nommant M. Nicolas REVEL directeur général de l'Assistante Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 5 juillet 2022,

Vu l'arrêté directorial 75620226076056000014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directorial 75-2022-07-08-00005 du 8 juillet 2022 portant délégation de signature en matière de marchés publics pour les hôpitaux et PIC,

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à

- **Mme Pauline MAISANI**, adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université,
- **M. Aurélien MOLLARD,** secrétaire général par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université,

en vue de signer, au nom de la directrice du groupe hospitalo-universitaire et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 3 paragraphe F de l'arrêté directorial n° 75-2021-07-08-0005 susvisé).

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Pauline MAISANI, adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université, et de Aurélien MOLLARD, secrétaire général par intérim du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université, délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A suivants :

- **Anne-Gaelle DANIEL**, Directrice des achats, du développement durable et de la logistique
- **Jérôme HUBIN**, Directeur des ressources financières

- **Patrick LHERMITE**, Directeur de l'investissement et des services numériques
- **Aurore MORIZOT,** Responsable de la cellule des marchés

en vue de signer les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 3 paragraphe F de l'arrêté directorial n° 75-2021-07-08-0005 susvisé), à l'exclusion du choix de l'attributaire, de la signature du marché et de toute mise en demeure et résiliation.

ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n° 75-2022-07-08-0005 modifié susvisé portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP à Mme Christine WELTY, Directrice du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université en matière de marchés publics.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 75-2024-10-08-00001 du 8 octobre 2024 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 25 juillet 2025

La Directrice
du Groupe hospitalo-universitaire
AP-HP.Sorbonne Université

SIGNE LE 25 OCTOBRE 2025

Christine WELTY